

Licence professionnelle Métiers du notariat

Métiers du notariat

Présentation

La Licence Professionnelle Métiers du Notariat entend former des juristes aptes au raisonnement juridique, dotés d'une bonne culture juridique, mais également spécialisés dans les matières traditionnelles du notariat (Droit civil, commercial, urbanisme et construction, société, financement, sûretés, successions et libéralités, fiscalité...). Le rythme de l'alternance est le suivant : les cours se déroulent un jour par semaine ainsi que 7 ou 8 semaines pleines par an.

Objectifs

La Licence Pro entend former des juristes aptes à exercer au sein des études notariales.

La formation dispensée permet aux étudiants d'acquérir la capacité de rédiger des actes (vente, prêt, notoriété, déclaration de succession, servitudes, baux...) et de conseiller utilement la clientèle.

Insertion professionnelle

Cette licence forme les futurs cadres et employés des études notariales. Elle permet également l'accès aux professions d'agent immobilier ou d'employés de banque ou d'assurance.

Métiers visés

Employés des études notariales principalement, mais aussi agents immobiliers, employés de banque ou d'assurance.

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

Critères de recrutement

Niveau bac+2

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

- Etre titulaire d'un BTS Notariat, d'un DUT juridique ou d'un diplôme équivalent

ou

- Avoir validé les quatre premiers semestres de Licence Droit ou AES

Prérequis recommandés

Pour les titulaires d'un BTS Notariat, avoir eu de très bons résultats, notamment en droit général et notarial.

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Niveau d'entrée	BAC +2
Durée	1 an
ECTS	60
Volume global d'heures	425
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> Alternance : contrat d'apprentissage FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> RNCP30153 : Licence professionnelle Métiers du notariat
Disciplines	<ul style="list-style-type: none"> Droit privé et sciences criminelles Droit public
Lieu	Faculté de droit de Strasbourg
Campus	<ul style="list-style-type: none"> Campus Esplanade
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Assistanat de direction Assistanat technique et administratif
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Oui
CFA partenaire	CFAU
Type de contrat d'alternance	Contrat d'apprentissage

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les étudiants à profil spécifique (mission handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés) peuvent bénéficier d'un aménagement d'études et/ou des examens, en accord avec les responsables pédagogiques de la formation.

Droits de scolarité

Pour les titulaires d'un DUT juridique, avoir eu de très bons résultats, notamment en droit civil.

Pour les autres candidats, avoir eu de très bons résultats en droit privé.

Une expérience en étude notariale est un atout.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de la formation est composée de Christel Simler (responsable pédagogique), Nathalie Rzepecki, Eric Sander et François Jacob.

Pour connaître les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Référente apprentissage

- [Laura Raulin](#)

Responsable(s) de parcours

- [Christel Simler](#)

Autres contacts

Scolarité : [formulaire de contact](#)

Programme des enseignements

Métiers du notariat

Licence professionnelle - Métiers du notariat

Semestre 1 - Métiers du Notariat					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 : Notions fondamentales	6 ECTS	-	-	-	-
Droit extrapatrimonial de la famille		15h	-	-	-
Droit des biens		30h	-	-	-
UE 2 : Droit de l'immeuble	9 ECTS	-	-	-	-
Droit immobilier et droit de la construction		36h	-	-	-
Droit rural		15h	-	-	-
Droit du lotissement		14h	-	-	-
Droit des sûretés réelles		10h	-	-	-
UE 3 : Droit patrimonial de la famille	9 ECTS	-	-	-	-
Les biens du couple		25h	15h	-	-
Les successions et les libéralités		25h	10h	-	-
UE 4 : Droit des affaires	3 ECTS	-	-	-	-
Droit des affaires		20h	10h	-	-
UE 5 : Langues	3 ECTS	-	-	-	-
Anglais juridique		-	10h	-	-
Liste allemand facultatif	Facultatif				
Allemand juridique		-	10h	-	-

Semestre 2 - Métiers du Notariat					
		CM	TD	TP	CI
UE 6 : Langues	3 ECTS	-	-	-	-
Anglais juridique		-	10h	-	-
Liste allemand (facultatif)	Facultatif				
Allemand juridique		-	10h	-	-
UE 7 : Droit de l'immeuble	6 ECTS	-	-	-	-
Pratique du droit de l'immeuble		-	60h	-	-
UE 8 : Droit patrimonial de la famille	3 ECTS	-	-	-	-
Pratique de la liquidation		-	25h	-	-
UE 9 : Droit fiscal	3 ECTS	-	-	-	-
Fiscalité des actes		20h	5h	-	-
UE 10 : Outils du professionnel	3 ECTS	-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Comptabilité	10h	-	-	-
Déontologie	10h	-	-	-
Outils informatiques	15h	-	-	-
UE 11 : Projet tutoré	3 ECTS	-	-	-
Méthodologie	5h	-	-	-
Accompagnement de l'étudiant	-	10h	-	-
Travail en autonomie	-	-	-	-
UE 12 : Stage/apprentissage	9 ECTS	-	-	-